

Traitement antiparasites avec produits fumigants

– Cours de répétition obligatoire –

A la demande et en collaboration avec :



- But du cours:** renouvellement du permis pour le traitement antiparasites avec des produits fumigants selon l'ORRChim / OPer-Fu
- Profil du participant:** détenteur du permis (pas antérieur à 5 ans) pour la lutte antiparasites avec des produits fumigants.
- Exigences:** selon l'annexe I de l'ordonnance du DFI du 28 juin 2005 relative au permis pour l'emploi des fumigants (OPer-Fu).
- Durée:** 4 jours, examen inclus.
- Dates / lieu du cours:** D: printemps 2012, n.N.
F: printemps 2012, centre de formation, Regensdorf
Participants: 15 – 25
- Coût:** CHF 1'800,- documentation incluse
CHF 350,- examen et permis
- Sujets / contenus:** Loi sur les produits chimiques
Loi sur les denrées alimentaires
Loi sur la protection de l'environnement

Prévention des accidents
Produits de fumigation: hydrogène phosphoré

Biologie des parasites des denrées stockées
L'effet des produits de fumigation et autres biocides sur les insectes

Toxicologie, gaz spéciaux

Fumigation dans la pratique: céréales, matières premières, locaux intégrés: EPI / protection respiratoire, mesurer, dosage

Biocides, produits de pulvérisation et nébulisation

Appareils, listes de contrôle